

Avis de constitution

SOCIETE « LE COEUR DU BOIS D'AFRIQUE »

Siège ABIDJAN PORT-BOUET GONZAGUE QUARTIER
ELEPHANT CARREFOUR ANCIEN TERMINUS, Lot 3019, Ilot
296

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/05/2025 , et enregistrés au CEPICI le 19/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LE COEUR DU BOIS D'AFRIQUE »

Objet : -MENUISERIE,
-EBENISTERIE,
-TOUT CORPS DU BATIMENT,
-COMMERCE GENERAL,
-IMPORT-EXPORT,
Et pour la réalisation de l'objet social :
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN PORT-BOUET GONZAGUE QUARTIER
ELEPHANT CARREFOUR ANCIEN TERMINUS, Lot 3019, Ilot
296

Dirigeant(s) M GNAVO KOISSI RICHARD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-03803 du 11/08/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°48930/GTCA/RC/2025 du 11/08/2025

